Image not found or type unknown

Sucession notariale suite a un décès

Par **Vandam**, le **13/02/2020** à **10:15**

Bonjour.

Le père de mon ex-conjoint est décédé comment puis-je savoir si monsieur a a hérité car nous avons 2 enfants ensemble.

A-t-il le droit de refuser l'héritage et du coup mes enfants récupère-t-il parts de l'héritage ?

Si le fils du monsieur decede n'a pas mentionné d'enfants où va l'héritage

Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **13/02/2020** à **11:06**

BONJOUR

[quote]
A-t-il le droit de refuser l'héritage et du coup mes enfants récupère-t-il parts de l'héritage ?

[/quote]
OUI

[quote]
Si le fils du monsieur decede n'a pas mentionné d'enfants où va l'héritage

[/quote]
A ses enfants

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés